



RELEVÉ DE NOTES OFFICIEL

Aucun relevé de notes ne sera envoyé à l'université d'attache. C'est aux étudiants d'en faire la demande en ligne et de le faire envoyer directement à leur université. **L'étudiant devra indiquer clairement sur le formulaire, le NOM et l'ADRESSE du destinataire de son université d'origine.**

Des frais de 15.00\$ sont demandés pour chaque demande de relevé de notes. L'envoi du relevé de notes par courrier postal régulier est sans frais. Chaque année, nous recevons des courriels d'étudiants en échange dont l'université réclame un relevé de notes alors qu'ils n'ont jamais fait la demande.

Pour des raisons de confidentialité, nous ne pouvons pas faire cette demande à la place des étudiants.